

N° 126390-2021/1-ACTS/SG

Date du : 4 novembre 2021

Rapport de présentation

OBJET : approuvant l'avenant n° 6 au contrat d'agglomération du Grand Nouméa 2017-2022 Dumbéa/Mont-Dore/Nouméa/Païta et l'avenant n°2 au contrat de développement Etat / province Sud / communes du Sud 2017-2022

PJ : un projet de délibération

Les engagements sur la génération actuelle de contrats de développement arrivent à échéance le 31 décembre 2022 or certaines opérations ont un faible niveau d'engagement.

Par ailleurs, plusieurs collectivités ont exprimé depuis début 2021 le souhait de pouvoir procéder à des redéploiements par voie d'avenants.

Plus de 2 MdF de crédits Etat ont été libérés sur les périmètres Nord, Sud et Iles.

Des demandes d'abondement d'opérations existantes ont été exprimées par la Province Nord, la Province des Iles Loyauté, les communes de Koné, Canala, Bélep, Ponérihouen, Kouaoua, Hienghène, Nouméa, La Foa et Dumbéa.

Des demandes d'inscription de nouvelles opérations effectuées par la Province Nord, la Province Sud, les communes de Koné, Kouaoua, Poindimié, Ponérihouen, Pouembout, Poya, Voh, Boulouparis, Dumbéa, Moindou, Thio, l'île des Pins, Bourail et du Mont-Dore.

C'est ainsi qu'il est proposé de modifier le contrat d'agglomération 2017-2022 ainsi que le contrat de développement Etat / province Sud / communes du Sud 2017-2022 par la suppression ou la modification d'opérations déjà contractualisées ou par l'ajout de nouvelles opérations.

Contrat d'agglomération du Grand Nouméa 2017-2022 Dumbéa/Mont-Dore/Nouméa/Païta

➤ **Pour la commune de Dumbéa :**

- **Suppression de l'opération III-1-4 bis « Salle polyvalente de Dumbéa sur mer »** de 234 MF.

L'opération sera reprogrammée ultérieurement.

- **Abondement de l'opération V-1-1 « Travaux d'amélioration dans les écoles », renumérotée V-1-1 bis.**

Les crédits complémentaires correspondent à la deuxième phase d'équipements photovoltaïques des écoles dans 4 établissements scolaires supplémentaires (groupe scolaire De la Charlerie-Rolly, groupe scolaire Higginson, groupe scolaire Fong et école élémentaire Clain).

Coût global contractualisé : passe de 115 MF à 148 MF dont pSud de 17,25 MF à 22,2 MF (15%).

- **Ajout de l'opération I-1-7 « Implantation d'une unité de traitement chimique au réservoir de Koé ».**

L'opération vise à améliorer la qualité de l'eau offerte aux administrés de la commune, qui bien que potable au sens des normes calédoniennes est souvent turbide, nécessitant l'arrêt de la distribution de l'eau par le réservoir de Koé pour basculer sur l'alimentation de l'eau du grand tuyau. Ce projet permettra également une meilleure gestion des sources d'approvisionnement de la distribution de l'eau et une sécurisation du réseau de distribution par un maillage opérationnel en tout temps.

Coût global contractualisé : 100 MF dont pSud 15 MF (15%).

➤ **Pour la commune de Mont-Dore :**

- **Diminution des crédits de l'opération VI-2-1-T5.0 « Renouvellement du parc d'éclairage public en technologies LED », renumérotée VI-2-1-T5.0 bis.**

La commune avait basé ses estimations sur un retour d'expérience et de tarifs d'une autre commune de l'agglomération. Mais la technologie sur ce type de matériel et son prix ont très vite évolué et le résultat de la consultation s'est avéré très en dessous de leur estimation car la commune a de plus bénéficié de la crise économique et de la concurrence des entreprises pour décrocher des marchés.

Coût global contractualisé : passe de 150 MF à 78 MF dont pSud de 22,5 MF à 11,7 MF (15%).

- **Ajout de l'opération I-2-4 « Assainissement de la rue Miki Miki ».**

Située à St Michel, cette opération s'inscrit dans la mise en séparatif des réseaux eaux pluviales / eaux usées tel que prévu par le schéma directeur de la commune.

Coût global contractualisé : 55,17 MF – pas de participation de la pSud sur cette opération.

➤ **Pour la commune de Nouméa :**

- **Abondement de l'opération VII-3-2 « Aménagement du front de mer de l'Anse Vata », renumérotée VII-3-2 bis.**

Le projet initial de requalification de la promenade a évolué. La largeur a été doublée, le terre-plein central supprimé entraînant une reprise des réseaux et la réalisation d'un giratoire et de poches de stationnement supplémentaires.

Coût global contractualisé : passe de 550 MF à 1,156 MdF dont pSud de 82,5 MF à 222,5 MF (19,25%).

➤ **Pour la commune de Païta :**

- **Modification de l'opération I-4-3-ter « Renforcement des services publics et des espaces de mixité fonctionnelle ».**

La fiche de cette opération a fait l'objet d'une modification mineure afin de la faire correspondre aux dernières évolutions des coûts constatés, notamment pour ce qui concerne les sous-opérations « sécurisation de la pratique fédérale du sport et gestion des conflits » et « marché municipal ».

Coût global contractualisé inchangé : 420 MF dont pSud 40,86 MF (9,73%).

➤ **Pour le Syndicat Mixte des Transports Urbains (SMTU) :**

- **Diminution des crédits de l'opération I-6-2 « Révision du PDAN, mise en œuvre de fiches actions PDAN », renumérotée I-6-2 bis.**

Les résultats des consultations ont été favorables.
La phase « 4 – mise en œuvre » n'a pas été lancée.
Le SMTU n'a plus la ressource humaine.

Coût global contractualisé : passe de 60 MF à 40,17 MF dont pSud de 15 MF à 10,04 MF (25%).

Projets ANS (Agence Nationale du Sport) affichés en valorisation

L'Etat profite de cet avenant pour valoriser 3 nouvelles opérations dans le présent contrat de développement, au titre de la participation de l'Agence Nationale du Sport en 2019. Ces opérations sont les suivantes :

- Pour la commune du Mont-Dore : l'opération III-2-4-ANS « Éclairage du terrain de football de Saint-Louis » ;
- Pour la commune de Nouméa : l'opération III-3-4-ANS « Réalisation d'un workout pour personnes à mobilité réduite au Trianon » ;
- Pour la commune de Païta : l'opération III-4-5-ANS « Construction d'un street workout à la Plaine des sports ».

⇒ **Incidence financière**

Cet avenant a pour effet de porter le montant total des opérations contractualisées à 17,346 MdF CFP soit plus 631,408 MF CFP.

L'investissement supplémentaire pour la province est de 133,543 MF et la contribution supplémentaire de l'Etat est de 198,823 MF CFP.

Contrat de développement Etat / province Sud / communes du Sud 2017-2022

Identique au rapport n°97663-2021/1-ACT/SG présenté en commission budget, finances et patrimoine du 5 novembre 2021.

➤ **Pour la commune de Boulouparis :**

- **Ajout de l'opération I-1-5 « Embellissement et sécurisation de la traversée de Tomo - Requalification de la traversée de Tomo (Tranche B) ».**

Cette opération consiste en la réduction de la largeur de voirie pour ralentir la circulation, la création d'une zone de circulation douce (piétons et modes doux), la requalification de toute la voirie, l'installation de l'éclairage public, l'installation d'un système de vidéoprotection et des aménagements paysagers.

Coût global contractualisé : 53,71 MF dont pSud 16,11 MF (30%).

➤ **Pour la commune de Bourail :**

- **Suppression de l'opération III-2-1 « Construction d'un espace jeune »** de 60 MF.

Après avoir creusé l'idée d'un espace dédié à la population jeune puis à la parentalité, la commune s'est orientée vers un lieu qui vive et facilite les échanges, et c'est ainsi que cette opération a été réorientée vers un espace dédié aux familles, objet de l'ajout de l'opération suivante.

- **Ajout de l'opération III-2-3 « Création d'une maison des familles ».**

Cette opération consiste à créer un lieu d'accueil et d'échanges, intergénérationnel. L'opération comprend la réfection du bâtiment de l'ancienne maison de retraite « Simone DREMON ».

Coût global contractualisé : 60 MF dont pSud 20 MF (33,33%).

- **Modification de l'opération I-2-4 « Assainissement du secteur Poé », renommée I-2-4 bis « Assainissement du secteur FSH ».**

Les travaux prévus dans le secteur de Poé devant se poursuivre au-delà des délais du contrat de développement, la commune de Bourail a souhaité modifier le lieu de cette opération sur le secteur FSH.

Coût global contractualisé inchangé : 215 MF dont pSud 86 MF (40%).

➤ **Pour la commune de l'Ile des Pins:**

- **Ajout de l'opération I-4-1 « Réfection de la conduite AEP de Kodjeu ».**

Cette opération consiste à remplacer la conduite actuelle, vétuste, ce qui contribuera à atteindre les objectifs d'amélioration du rendement de distribution et donc d'économie des ressources d'eau de la source de Kodjeu.

Coût global contractualisé : 72,8 MF – pas de participation de la pSud sur cette opération.

➤ **Pour la commune de La Foa :**

- **Diminution des crédits de l'opération III-5-3 bis « Poursuite de la valorisation du cœur de ville et des berges de La Foa »** qui passe de 50 MF à 38 MF dont pSud de 20 MF à 15,2 MF (40%).

Les crédits libérés sont réorientés vers l'opération ci-dessous.

- **Abondement de l'opération III-5-4 « Infrastructures routières » qui est renumérotée III-5-4 bis.**

Cette opération prévoyait initialement la reconstruction de sept radiers sur les routes des tribus et à ce jour 63 MF restent à engager or au vu des demandes et besoins constatés dans le secteur, la mairie a souhaité réorienter ces crédits ainsi que ceux libérés comme suit :

- 43 MF pour la réfection de la route des tribus qui est très dégradée,
- 35 MF pour la réalisation d'un radier sur la route municipale n°13, afin d'améliorer les conditions de circulation des riverains et assurer l'accès au village lors des épisodes pluvieux.

Coût global contractualisé : passe de 163 MF à 173,63 MF dont pSud de 65,2 MF à 69,45 MF (40%).

- **Abondement de l'opération VII-5-1-T5.0 « Marché communal » renumérotée VII-5-1-T5.0 bis**, qui rencontre des surcoûts.

Adaptation au site pour tenir compte de l'aléa inondabilité en partie basse, limiter les déblais/remblais et nécessité de fondations par puits.

Souhait d'une architecture bioclimatique (ventilation naturelle, protection solaire) afin d'améliorer le confort des chalands et limiter les coûts énergétiques.

Coût global contractualisé : passe de 97,5 MF à 147,59 MF dont pSud de 29,25 MF à 44,27 MF (30%).

➤ **Pour la commune de Moindou :**

- **Ajout de l'opération I-6-2 « Travaux sur la route d'accès à la tribu de Table Unio ».**

Cette opération porte sur le reprofilage, le curage des fossés, le rechargement de la piste, la réalisation de parapets en béton et de dalles radiers et le renforcement des talus sur la route de Table-Unio.

Coût global contractualisé : 33,6 MF dont pSud 10,08 MF (30%).

➤ **Pour la commune de Thio :**

- **Ajout de l'opération I-8-3 « Remise en état de la RM2 (secteur Borendi) ».**

Cette opération consiste à réaliser des travaux à la réhabilitation de l'assainissement, les terrassements généraux, la réfection de purges, la réparation de chaussées et la réfection de revêtements.

Coût global contractualisé : 50,6 MF dont pSud 15,18 MF (30%).

Deux autres opérations sont intégrées au contrat :

- Pour la commune de Bourail : L'opération III-2-4-FEI « Rénovation de la salle omnisport » : 13,13 MF
- Pour la commune de Thio : L'opération I-8-4-FEI « Réhabilitation du stade Clémence » : 21,61 MF

Ces opérations sont abondées via les crédits du FEI-Sports (FEI : Fonds Exceptionnel d'Investissement).

La province ne participe pas au financement de ces opérations.

⇒ **Incidence financière**

Cet avenant a pour effet de porter le montant total des opérations contractualisées à 3,77 MdF CFP soit plus 259,46 MF.

L'investissement supplémentaire pour la province est de 55,86 MF et la contribution supplémentaire de l'Etat est de 125,94 MF CFP et celle des communes de 77,66 MF.

L'ajustement des autorisations de programmes et d'engagement est prévu dans le cadre du budget primitif qui sera présenté au vote de l'assemblée de la province Sud le 1^{er} décembre 2021.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.